



CD 47  
NATATION

# Programme et Règlements Sportifs

**SAISON 2025**



COMITE DEPARTEMENTAL DE LOT-ET-GARONNE



LOT-ET-GARONNE  
Le Département Cœur du Sud-Ouest

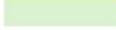


# CALENDRIER GENERAL TOUTES ACTIVITES COMPETITIVES ( NC-EL-MAITRES) 2025

Cf Site

## CALENDRIER NATATION COURSE 47 2024-2025

 <b>Calendrier Prévisionnel Compétitions 47</b> <b>2024-2025</b>			
Date	Compétition	Lieu	Programme
06-oct-24	JOQUA 5 qualificative (web confrontation)	Nérac	Programme JOQUA
06-oct-24	Challenge Départemental Avenirs	Nérac	Programme Avenirs
17-nov-24	Championnats du Lot-et-Garonne	Marmande	Programme Complet
17-nov-24	Challenge Départemental Avenirs	Marmande	Programme Avenirs
24-nov-24	Championnat Interclubs - Poule 47/24	Marmande	Interclubs TC
du 31 /02 au 2 Février 2025	Meeting Paul Mandex	Agen	Site du SUA
16-mars	JOQUA 3 (web-confrontation)	Nérac	Programme JOQUA
30-mars-25	JOQUA 4 24/47 Avenirs/Benjamins	Villeneuve sur Lot	Trophée Nageur Complet 25m
11-mai-25	Interclub Demi Fond Mixte Open	Marmande	400NL/800NL/1500 4x 2004nage
24-mai-25	Trophée du Centenaire du Cercle des Nageurs Villeneuvois	Villeneuve sur Lot	Site CNV
25-mai-25	Interclubs Benjamins 24/33/47 (web-confrontation)	Bergerac	Ligue Régionale
22-juin-25	Championnats Lot et Garonne 50m	Agen	Programme JOQUA
05-oct-25	JOQUA 5 qualificative (web confrontation)	Nérac ?	Programme JOQUA
05-oct-25	Challenge Départemental Avenirs	Nérac ?	Programme Avenirs
16-nov-25	Championnats du Lot-et-Garonne	?	Programme Complet
16-nov-25	Challenge Départemental Avenirs	?	Programme Avenirs
23-nov-25	Championnat Interclubs - Poule 47/24	Marmande ?	Interclubs TC

	Meeting Club
	Compétitions Régionales
	Compétitions Bi-départementales
	Compétitions départementales

## Les catégories d'âges NATATION COURSE

Les Catégories d'âge Saison 2025 (du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre)				
	Avenir	Benjamins : 2	Juniors : 5 années	Séniors
<b>DAMES</b>	<b>11 ans et moins</b> 2014 et après	<b>12 à 13 ans</b> 2013 2012	<b>14 à 18 ans</b> 2011 2010 2009 2008	<b>19 ans et plus</b> 2006 et avant
<b>MESSIEURS</b>	<b>11 ans et moins</b> 2014 et après	<b>12 à 13 ans</b> 2013 2012	<b>14 à 18 ans</b> 2011 2010 2009 2008	<b>19 ans et plus</b> 2006 et avant

### PRÉCISIONS CONCERNANT LES AVENIRS

La Ligue Nouvelle-Aquitaine a prévu d'autoriser les nageurs catégories Avenirs ayant réalisé les minimas de la grille de qualification Benjamins 1<sup>ère</sup> année à participer aux championnats régionaux Benjamins.

## Les catégories Maîtres

- Les catégories Maîtres fonctionnent en année civile (donc du 1er janvier au 31 décembre). Un nageur est considéré comme nageur Maître l'année de ses 25 ans même s'il ne les a pas encore (exemple : un nageur maître né un 31 décembre de l'année N sera considéré comme un nageur maître né un 1er janvier de la même année N).
- Les nageurs de la catégorie C0 (20 ans/24 ans) sont autorisés à participer aux compétitions départementales, régionales, interrégionales ainsi qu'aux meetings labellisés nationaux mais ne peuvent en aucun cas participer aux compétitions nationales (championnats Interclubs des Maîtres, championnats de France hiver Open, championnats de France été Open et N2 hiver et été, championnats de France des relais).
- Le tableau des différentes catégories :

Dames et Hommes Relais

Dames et Hommes				Relais
C1	: de 25 à 29 ans	né(e) entre 1999 et 1995		R1 : Entre 100 et 119 ans
C2	: de 30 à 34 ans	né(e) entre 1994 et 1990		R2 : Entre 120 et 159 ans
C3	: de 35 à 39 ans	né(e) entre 1989 et 1985		R3 : Entre 160 et 199 ans
C4	: de 40 à 44 ans	né(e) entre 1984 et 1980		R4 : Entre 200 et 239 ans
C5	: de 45 à 49 ans	né(e) entre 1979 et 1975		R5 : Entre 240 et 279 ans
C6	: de 50 à 54 ans	né(e) entre 1974 et 1970		R6 : Entre 280 et 319 ans
C7	: de 55 à 59 ans	né(e) entre 1969 et 1965		R7 : Entre 320 et 359 ans
C8	: de 60 à 64 ans	né(e) entre 1964 et 1960		R8 : 360 ans et plus
C9	: de 65 à 69 ans	né(e) entre 1959 et 1955		
C10	: de 70 à 74 ans	né(e) entre 1954 et 1950		
C11	: de 75 à 79 ans	né(e) entre 1949 et 1945		
C12	: de 80 à 84 ans	né(e) entre 1944 et 1940		
C13	: de 85 à 89 ans	né(e) entre 1939 et 1935		
C14	: de 90 à 94 ans	né(e) entre 1934 et 1930		
C15	: plus de 95 ans	né(e) avant 1929		

## REGLEMENTATION FFN

Depuis le 1er janvier 2023, et pour toutes les saisons sportives, les vêtements techniques de natation homologués FINA (jammer, combinaison...) ne sont autorisés en compétition qu'à partir de la catégorie Juniors



Coupe « maillot de bain » autorisée sous réserve de ne pas descendre au-dessous du 1/3 de la cuisse ET si les coutures sont piquées



Couture piquée =>



Coupes « slip de bain » et « short de bain » autorisées sous réserve de ne pas descendre au-dessous du 1/3 de la cuisse ET si les coutures sont piquées



Couture soudée ou collée



Coupe « combinaison » non autorisée

Interdiction de tout maillot avec coutures soudées ou collées





# Académie de Natation Française (ADN) & Ecole de natation Française (ENF)



## Rappel des évolutions 2024



## Académie de la natation



L'organisation de l'ADN repose sur 2 volets :

- la formation en action, nationale ou régionale, avec différents niveaux d'intervention ( instructeurs / formateurs / encadrants de l'ADN)
- les activités définies dans le cadre de pratiques fédérales et des politiques publiques avec l'Aisance Aquatique, l'Ecole de Natation Française, le J'apprends A Nager, et enfin plus largement l'entraînement de nos jeunes nageurs



# Fondement / Objectifs / Organisation

## Fondement :

L'Académie de la natation a pour ambition de renforcer la formation des éducateurs sportifs de la FFN et ainsi apporter aux nageurs un accompagnement efficace pour continuer à progresser tout au long de leur pratique. Le dispositif de formation, sur la base de formations en action, s'appuie sur les 6 niveaux de construction du nageur (modèle théorique de fonctionnement du nageur) du débutant au champion.

## Objectifs :

- Partager une vision commune fédérale
- Faire évoluer l'enseignement de la natation
- Disposer d'un cadre de référence de formation commun
- Renforcer la formation des éducateurs sportifs
- Améliorer la formation des nageurs et favoriser leur épanouissement
- Devenir l'acteur moteur dans le domaine de l'enseignement de la Natation et de la formation



## Organisation :

- 2 volets de l'Académie de la natation :

### Pratiques/Activités



Aisance Aquatique  
Ecole de Natation Française  
J'apprends à nager



### Formations

Formation nationale d'instructeurs ADN  
Formations territoriales de formateurs ADN  
Formations territoriales d'encadrants ADN



**Formations en action !**

3

Académie de la Natation et rénovation Ecole de Natation Française FFN



## Rénovation ENF



# Objectifs



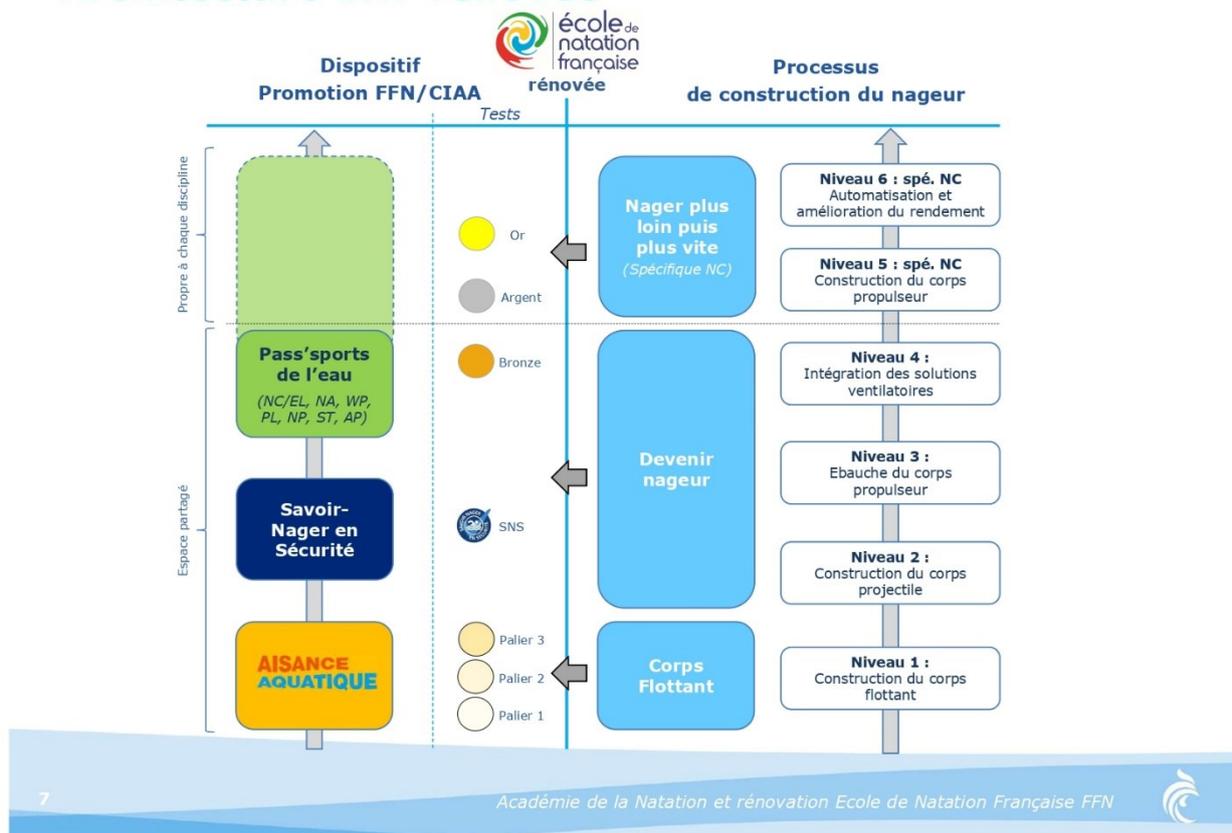
- Lutter activement contre les noyades et enrayer le déficit du savoir-nager
- (Re)devenir un acteur majeur en matière d'apprentissage
- Conquérir de nouveaux publics
- Fidéliser les licenciés au sein des structures fédérales notamment celles et ceux qui ne souhaiteraient pas forcément accéder à la compétition ou qui n'en n'ont pas encore le niveau
- Renforcer la formation des nageurs
- Renforcer la formation des encadrants
- Faciliter l'accès à la compétition
- Prendre en compte de nouvelles disciplines pour ouvrir et renforcer l'ENF

→ **ENF = dispositif de développement et de promotion de la natation et des disciplines plutôt qu'un dispositif « restrictif » d'accès à la compétition**

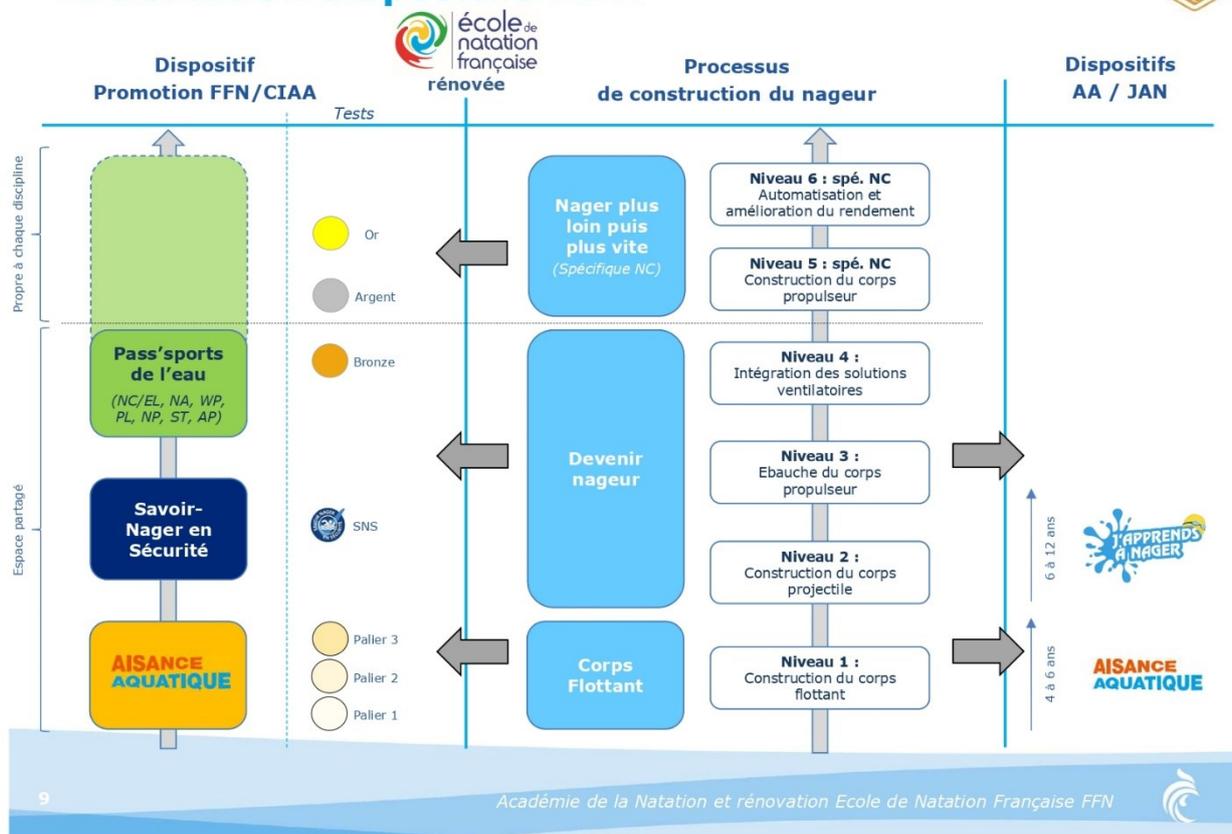
## Evolutions (validées par la FFN et le CIAA)



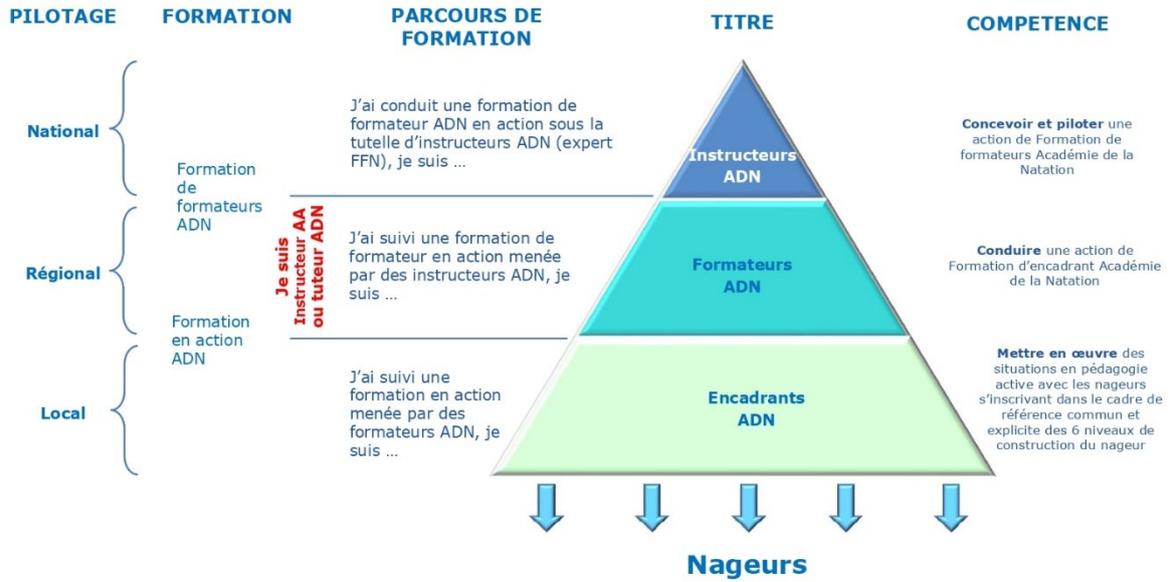
# Architecture ENF renouvelée



# Articulation dispositifs ADN



# Déploiement formations ADN



**Il est à noter :**

- o Formation ADN pilote de Redon – juillet 2022
- o Support des formations en action : stages / regroupements départementaux ou régionaux



## Partenaires



## Supports de communication



**Banderole**



**Kakemono**



## POINTS A RETENIR

### Aisance Aquatique (AAQ)

Intégration des enfants de 4 à 5 ans à l'ENF selon les préconisations des travaux sur l'Aisance Aquatique. Mise en œuvre de la démarche de construction du corps flottant. Grande profondeur/sans matériel.

### Savoir Nager en Sécurité (SNS)

Prise en compte dès le 1er septembre 2023 du SNS en remplacement du Sauv'Nage.

Test unique pour l'ensemble des Français dont les fédérations aquatiques sont regroupées au sein du CIAA: Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques.

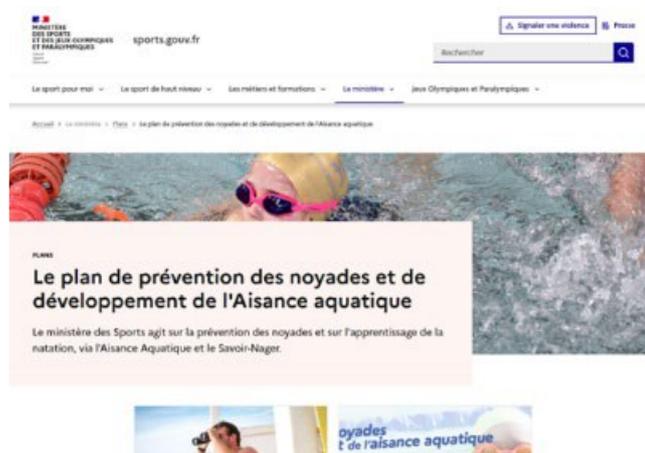
### Quelques recommandations :

Les tests du SNS doivent être saisis sur la plateforme du ministère après inscription de l'éducateur. Les tests validés du SNS sont ensuite répliqués sur extranet et accessibles

Il est primordial pour les clubs de bien renseigner les informations et de ne pas inscrire des JAN ou ELP en licences NPT.

### Lien vers le site ministériel plan de prévention des noyades

<https://www.sports.gouv.fr/le-plan-de-prevention-des-noyades-et-de-developpement-de-l-aisance-aquatique-1129>



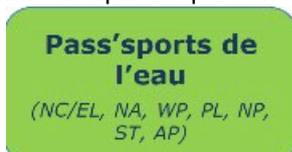
### Lien pour s'inscrire et enregistrer des tests sur le site ministériel

<https://aisanceaquatique.fr/preventiondesnoyades/intervenant/>



## Pass'sports de l'eau

Le Pass'sport de l'eau représente le niveau 4 de l'ADN. Il s'agit de l'intégration des solutions ventilatoires avec l'ajout de deux nouvelles disciplines que sont le sauvetage et l'apnée au cinq disciplines existantes



- Intégration de nouvelles disciplines : sauvetage et apnée
- 3 niveaux de progression pour chacune des 7 disciplines



Les tests doivent être validés par un éducateur ENF3 extérieur au club.  
Les sessions sont organisées par le CND47 ou les clubs sur des créneaux clubs.

## Pass'compétition

Suppression des Pass'compétition des disciplines FFN

# PROGRAMME ET REGLEMENTATION DES COMPETITIONS 2025

Tout engagement pour une compétition via ExtraNat **nécessite une licence compétiteur pour toutes les catégories et le test du Savoir Nager en Sécurité (SNS) ou ancien Sauv'nage, obligatoire pour la catégorie Avenirs.**

Le système des règlements sportifs en année civile est opérationnel avec le fonctionnement administratif de l'affiliation des clubs et la prise de licence des nageurs.

Ainsi, tout nageur pourra réaliser la saison 2025 complète en étant licencié du 1er janvier au 31 août et en ayant renouvelé sa licence à partir du 1er septembre.

## Programme sportif

L'objectif principal de la Fédération Française de Natation:

- Faciliter l'accès à la performance vers les championnats nationaux

- Le programme sportif,
- Le mode de qualification
- Les grilles de temps
- Les AVENIRS
- Les BENJAMINS
- Les JUNIORS
- Les SENIORS

## Les orientations Techniques et sportives 2025 ci-dessous

- Faciliter et fédérer l'action de tous les acteurs de la Natation

- Les Championnats individuels départementaux, régionaux et nationaux
  - Les compétitions par équipes (interclubs Avenirs, Benjamins et TC.)
  - Les animations/compétitions estivales
  - Les sélections départementales et au plus.
- Le classement national des clubs

## Principe d'accession aux évènements nationaux

Concernant les nageuses et nageurs des catégories Juniors et plus (14 ans et plus)

Ils devront avoir réalisé un temps limite dans l'épreuve à partir du 1er janvier 2025 jusqu'à la date limite de qualification de la compétition concernée.

Les temps de qualifications seront recherchés uniquement en bassin de 50m au sein des compétitions référencées ci-dessous :

- Championnats de France ELITE, JUNIORS, Benjamins (Benjamins 2ème année), Open d'Eté.
- Meetings internationaux organisés par la Fédération Française de Natation.
- Championnats de Nationale 2
- Championnats de Ligues
- Meetings nationaux labellisés (qualificatifs pour les Juniors, Nationale 2 et Elite)
- Meetings de Ligues labellisés (qualificatifs pour les Juniors)
- Compétitions inscrites aux calendriers LEN et FINA en bassin de 50 m uniquement.

## Principe d'accession aux évènements régionaux

La ligue Nouvelle -Aquitaine a la maîtrise des critères et des modalités d'accession qu'elle souhaite appliquer pour prendre part aux différents évènements sportifs qu'elle organise en vue de l'accession aux évènements nationaux cités ci-dessus et/ou dans le cadre de l'animation de son territoire

L'objectif, un programme sportif en fonction de l'étendue de notre territoire, de la répartition de nos structures, **de notre population de nageurs et de nos équipements.**

La participation d'un nageur aux championnats régionaux d'une autre Ligue ne peut se faire qu'à la condition expresse que les deux Ligues concernées soient sollicitées et que chacune donne son accord.

## Principe d'accession aux évènements départementaux

Le Comité Départemental a la maîtrise des critères et des modalités d'accession qu'elle souhaite appliquer pour prendre part aux différents événements sportifs qu'elle organise en vue de l'accession aux événements régionaux cités ci-dessus et/ou dans le cadre de l'animation de son territoire (trophées Avenirs et Benjamins). Notre objectif, un programme sportif en fonction de la répartition de nos structures, **de notre population de nageurs et de nos équipements** sur le territoire.

La participation d'un nageur sur des compétitions hors département d'appartenance ne peut se faire qu'à la condition expresse que les deux Comités Départementaux concernées soient sollicités et que chacun donne son accord.

Le comité Départemental met en place en accord avec les directives de la Fédération Française de Natation et celles de la Ligue de Natation Nouvelle Aquitaine le programme ci-dessous.

## Les Avenirs

Le parcours individuel Avenirs est géré entièrement par les départements dans le respect des règlements FFN et ENF.

L'idée de ce programme Avenirs est de redonner du plaisir, de l'amusement sportif à cette catégorie en créant un sentiment d'appartenance à un groupe / équipe, un club un département et de pouvoir combiner l'effort de l'apprentissage à la compétition de manière ludique autour de relais d'animation avec d'autres catégories, mixte ou en mixant les nageurs de clubs.

2 types de compétitions sont proposées aux Avenirs

### Individuelles

Il n'y a pas de classements trophées Avenirs au niveau National, uniquement un listing des participants. •

Trophée du 4Nageurs : • 10 ans et moins : 25 papillon, 25 dos, 25 brasse et 25 nage libre.

• 11 ans : 50 papillon, 50 dos, 50 brasse et 50 nage libre.

• Trophée du Nageur Complet : • 10 ans et moins : 25 de spécialité\* et 200 nage libre.

• 11 ans : 50 de spécialité\*, 100 4 nages, 400 nage libre.

(\*) Les 25m n'ayant pas de point à la table de cotation il sera appliqué le calcul suivant :

- Temps du 25m doublé pour avoir un temps sur 50m pour obtenir le nombre de points à la table de cotation, nombre de points qui sera divisé par deux.

(\*) 25 de spécialité : uniquement 25 papillon ou 25 dos ou 25 brasse

(\*) 50 de spécialité : uniquement 50 papillon ou 50 dos ou 50 brasse

### Par équipes

Coupe Interclubs Avenirs déléguée aux départements ou territoires au niveau organisationnel dans le respect des règlements FFN.

### Règlement des trophées :

• La règle du départ unique n'est pas appliquée à cette catégorie d'âge. (Faux-départ technique).

o Si un nageur Avenirs déclenche un faux départ, un deuxième départ sera ordonné pour l'ensemble des nageurs de la série y compris ceux des catégories supérieures.

o Si un nageur des catégories supérieures à la catégorie Avenirs déclenche un faux départ, ce même nageur sera directement disqualifié ainsi que les nageurs qui s'élanceraient à la suite de ce faux départ avant le signal de départ du starter. Seuls les nageurs de la catégorie Avenirs auront droit à un second départ ainsi que les nageurs des autres catégories non impliqués.

• Classement du trophée complet uniquement dans le département au cumul des points (table de cotation). Le meilleur temps d'une même nage sera pris en compte si nagé plusieurs fois.

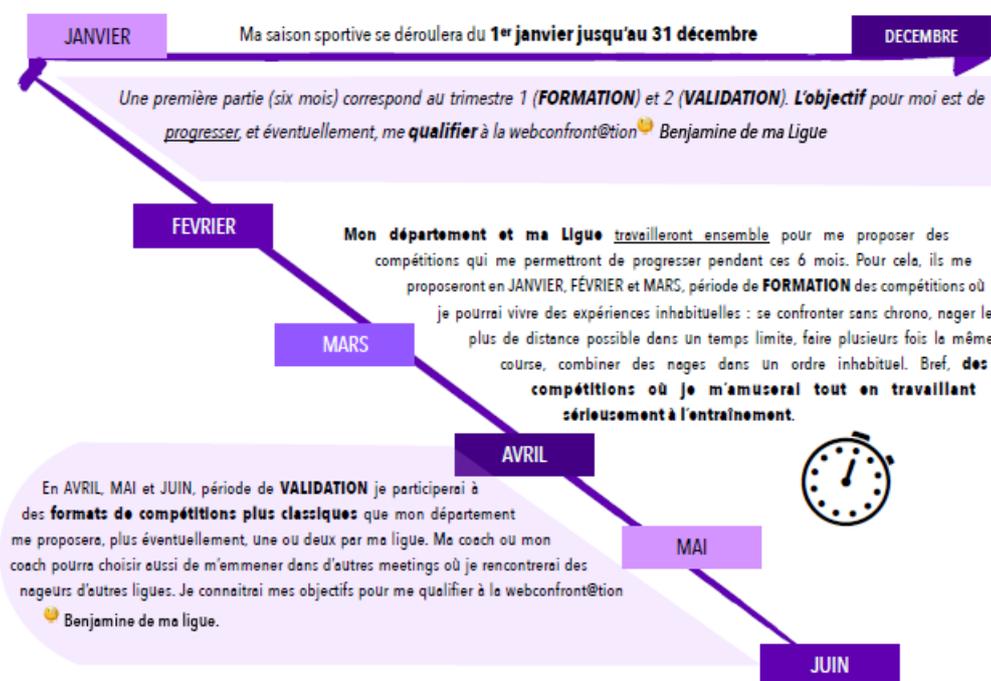
• Classement du trophée 4 Nageurs uniquement dans le département au cumul des temps. Le meilleur temps d'une même nage sera pris en compte si nagé plusieurs fois.

Période du trophée :

- 1er janvier au 22 décembre de la saison
- Un classement provisoire à la fin du premier semestre (Comptabilisé au 31 mai) récompensera les trois premiers nageurs par catégorie d'âge en dames et messieurs.
- Classement final intégrant le premier semestre (1er janvier au 31 mai) et le deuxième semestre (1er juin au 22 décembre). Pas de récompense pour le 2ième semestre.
- Les sessions des compétitions avenir sont planifiées dans le calendrier départemental et sont intégrées aux JOQUA et lors des championnats départementaux.
- Uniquement les JOQUA et les championnats départementaux Hiver et été sont pris en compte ainsi que les regroupements 24/47.
- Sont exclus de ces classements o Les compétitions par équipe,

## Les Benjamins

B1	Je suis <b>benjamine</b> <b>benjamin</b>	12 ans	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 si je suis né(e)	en 2013 (12 ans)
B2	Je suis <b>benjamine</b> <b>benjamin</b>	13 ans		en 2012 (13 ans)



Une première partie (six mois) dont l'objectif est de se qualifier à la web-confrontation Benjamine organisée les 28 et 29 juin.

Le département et la Ligue proposent des compétitions qui permettent de progresser pendant ces 6 mois.

### Période Janvier, Février, Mars

Pour cela, les départements sur la période de **janvier, février et mars** organisent (une fois par mois) des compétitions où le nageur (se) benjamins(es) doit vivre des expériences inhabituelles. Privilégier les trophées, les challenges de spécialités, les relais.

Toutes les performances sont prises en compte à partir du 01 janvier.

### Période Avril, Mai, Juin

En **avril, mai et juin**, le nageur benjamin participe à des formats de compétitions plus classiques (FINA) que le département et la ligue lui propose.

Des championnats départementaux et autres, des meetings labellisés par la ligue et non pas par la FFN, organisés par des clubs un objectif commun, se qualifier à la webconfront@tion Benjamine de la ligue le 29 et 30 juin.



La webconfront@tion est un outil informatique développé par la Fédération Française de Natation pour regrouper plusieurs compétitions qui se déroulent dans plein d'endroits différents, en UNE SEULE. Sur [ffn.extranat.fr](http://ffn.extranat.fr), cette compétition géante permet de classer tous les nageurs français comme si ils avaient participé à la même compétition, au même moment.

**JUIN**

**Les 28 et 29 juin**, si je suis qualifié(e), je participerai à la **webconfront@tion**.  
 Je donnerai le meilleur de moi-même et transformerai en progrès tout le travail que j'aurais effectué pendant 6 mois.  
 Je verrai bien dans la semaine qui suit, lorsque la compétition géante sera mise en ligne, comment je me situerai par rapport à tous(tes) les autres nageur(se)s français(es).

Avant le 15 juillet la FFN dira qui est directement qualifié(e) aux championnats de France  Benjamins en décembre. Je pourrai [regarder ici sur le site](#) si je suis qualifié(e). Si ce n'est pas le cas, je **connaitrai alors les temps à faire** pour me qualifier « au second tour », au 4<sup>ème</sup> trimestre.

Les temps de qualification auto-construits lors de la webconfront@tion benjamine des Ligues seront pondérés pour les nageurs nés au second semestre de l'année civile. Nous serons en capacité de mesurer les premiers impacts de ce dispositif, et vérifier, à l'issue de la saison 2025, si les premières indications s'infirmement ou se confirment. **Cette période de qualification s'étalera du 01 au 24 novembre.**

Pendant la période du 1er semestre le département mettra tout en tout oeuvre pour préparer la Coupe de France des Départements.

**La coupe des départements** se déroulera les 01 et 02 juin 2024 à Périgueux pour les départements de la Nouvelle Aquitaine.

Les 16 premiers départements de France (filles et garçons) seront qualifiés pour la finale nationale, juste avant les championnats de France Benjamins en décembre 2024.



Départements  Benjamins en décembre.

Pendant cette période, je mettrai tout en oeuvre pour participer aux regroupements que mon département organisera pour préparer la Coupe de France des Départements. Ma Ligue regroupera tous ses départements pour disputer la compétition qui permettra peut-être à mon département d'être dans les 16 premiers de France qualifiés pour la finale, juste avant les championnats de France

Avant le 15 juillet la FFN dira qui est directement qualifié(e) aux championnats de France  Benjamins en décembre. Je pourrai [regarder ici sur le site](#) si je suis qualifié(e). Si ce n'est pas le cas, je **connaitrai alors les temps à faire** pour me qualifier « au second tour », au 4<sup>ème</sup> trimestre.



Je prendrai quelques semaines de repos et profiterai de ma famille et de mes amis.

**AOUT**

Selon ce qu'aura prévu mon club, je reprendrai le chemin de l'entraînement fin août début septembre pour une nouvelle période de **FORMATION. Je renouvelerai ma licence FFN.** Si je suis déjà qualifié(e) aux Championnats de France  Benjamins, je me concentrerai sur cet objectif. Si ce n'est pas le cas, je mettrai tout en oeuvre pour y arriver en profitant du travail effectué au premier semestre et du repos des vacances.

**SEPTEMBRE**

**OCTOBRE**



## Période novembre/décembre

Le département mettra tout en œuvre pour organiser des compétitions qualificatives aux championnats de ligue et de France des 18, 19 et 20 décembre 2025.

**NOVEMBRE**  
**DÉCEMBRE**

Deux cas de figures pour aborder ce mois de novembre.

La dynamique de ces deux phases qualificatives nécessitent d'être analysées pour être ajustées au mieux en 2025. L'écriture finalisée de ces deux paragraphes sera publiée avant la fin du mois de janvier.

## Trophées Benjamins

Pendant toute la saison, les épreuves sont prises en compte du 01 janvier jusqu'au 24 novembre pour calculer les Trophées Benjamins.

Le nageur(se) est qualifié directement aux Championnats de France Benjamins (18, 19 et 20 décembre) en se classant dans les premiers Trophée 4 nageur(se) Trophée nageur(se) complet(e) et seront libres de s'engager sur les courses de leurs choix, sans limitation en nombre d'épreuves.

**TROPHÉES BENJAMINS**

DE JANVIER → À DÉCEMBRE

Pendant toute la saison, les épreuves que je nagerai jusqu'au 24 novembre seront prises en compte pour calculer les Trophées Benjamins. [Classements Ici.](#)

Je pourrai me qualifier directement aux Championnats de France Benjamins en me classant dans les premiers

	Trophée 4 nageur(se)		Trophée nageur(se) complet(e)	
B 12 ans	8 <sup>èmes</sup>	8 <sup>èmes</sup>	8 <sup>èmes</sup>	8 <sup>èmes</sup>
B 13 ans	10 <sup>èmes</sup>	10 <sup>èmes</sup>	10 <sup>èmes</sup>	10 <sup>èmes</sup>

## Individuelles

### • 3 meetings LNA Challenge :

Durant la période de validation du 01 avril au 30 juin, trois meetings Labellisés par la ligue et non pas par la FFN sont organisés par des clubs et positionnés à un mois d'intervalle.

Ce circuit régional organisé par les clubs ne doit pas être considéré comme prioritaire notamment en période de réduction des dépenses. Il vient en complément du calendrier départemental qui lui reste prioritaire.

Le nageur(se) aura l'occasion de rencontrer des compétiteurs issus d'autres départements avec un objectif commun se qualifier à la webconfront@tion Benjamine de la ligue les 28 et 29 juin.

### • 1 trophée Régional Printemps

- Soumis à une grille de temps.

### • 2 championnats de Ligue été et hiver

- Soumis à une grille de temps.

### • 1 coupe de France des départements

- Sélection départementale.

## Trophée du 4 Nageurs :

Calcul réalisé au cumul des points marqués

- Benjamins 1 : 100 papillon, 100 dos, 100 brasse et 100 nage libre.

- Benjamins 2 : 200 papillon, 200 dos, 200 brasse et 200 nage libre.

### • Trophée du Nageur Complet :

Calcul réalisé au cumul des points marqués

- Benjamins 1 : 50 de spécialité\* (le meilleur pris en compte), 200 4 nages, 800 nage libre.
  - Benjamins 2 : 50 de spécialité\* (le meilleur pris en compte), 400 4 nages, 800 nage libre ou 1500 nage libre
- (\*) 50 de spécialité : uniquement 50 papillon ou 50 dos ou 50 brasse

### Par équipes

Coupe Interclubs Benjamins déléguée aux départements ou territoires au niveau organisationnel dans le respect des règlements FFN.

### Règlement des trophées :

- Classement du trophée au cumul des points (table de cotation). Le meilleur temps d'une même nage sera pris en compte si nagé plusieurs fois.
- Période du trophée du 1er janvier au 24 novembre
- Les engagements se font le mercredi qui précède sur extranat selon les tarifs chapitre 6 du présent règlement.
- Sont exclus de ces classements
  - Les compétitions par équipe,
  - Les compétitions hors du département. Uniquement les JOQUA et les championnats départementaux Hiver et été seront pris en compte, les regroupements 24/47 entrent dans ce classement
  - Les compétitions régionales

### Principe d'accession aux événements nationaux des Benjamins :

Durant la période de « Formation » (1er janvier au 31 mars) non qualificative, aucune performance ne sera prise en compte pour faire valoir une qualification quelconque.

Durant la période de « Validation » (1er avril au 30 juin), le nageur participe aux compétitions départementales, tente de se qualifier aux Championnats de Ligue (juillet), seule compétition qualificative pour les Championnats de France Benjamins.

Lors de la 2<sup>ème</sup> période de « Validation » (1er au 26 novembre), le nageur tente de se qualifier en réalisant les minimas de la grille de qualification établie via la webconfront@tion des Championnats de Ligues.

### ► Date limite de qualification aux Championnats de France Benjamins :

Sur rankings à l'issue de la webconfront@tion des Ligues (juillet) et sur grilles de qualification (grand bassin et petit bassin)

## Les Juniors / Séniors

2 types de compétitions sont proposées

### Individuelles

Journées qualificatives au niveau départemental pour se qualifier pour les meetings suivants :

- 1 Meeting FFN
  - Soumis à une grille de temps.
- LNA TOUR : 3 meetings :
  - Il a pour objectif de faire nager les nageurs non qualifiés aux championnats de Ligue. Il s'adresse aux nageurs intermédiaires entre le niveau départemental et le niveau régional.
  - Qualificatif pour les championnats régionaux LNA
  - Non Qualificatif pour les championnats de France Juniors
  - Soumis à une grille de temps
  - Ce circuit régional organisé par les clubs n'est pas prioritaire notamment en période de réduction des dépenses. Il vient en complément du calendrier départemental qui lui reste prioritaire.

- 3 CHAMPIONNATS de ligue Printemps/été et hiver
- Soumis à une grille de temps.

### Par équipes

Coupe Interclubs déléguée aux départements ou territoires au niveau organisationnel dans le respect des règlements FFN.

### Principe d'accès aux événements nationaux des Juniors et + :

Les nageurs catégorie Juniors et plus (filles 14 ans et plus, garçons 15 ans et plus) doivent réaliser un temps limite dans l'épreuve à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 jusqu'à la date limite de qualification de la compétition concernée.

- ▶ **Date limite de qualification aux Championnats de France Juniors : 7 Avril 2025**
- ▶ **Date limite qualification aux Championnats de France Nationale 2 : 12 Mai 2025**
- ▶ **Date limite qualification aux Championnats de France Élite : 02 Juin 2025**
- ▶ **Date limite de qualification aux Championnats de France Open : 7 juillet 2025**

Les temps de qualifications seront recherchés uniquement en bassin de 50m au sein des compétitions référencées ci-dessous :

- **Championnats de France Élite, Juniors, Benjamins (Benjamins 2<sup>ème</sup> année), Open d'Été**
- **Meetings internationaux organisés par la Fédération Française de Natation**
- **Championnats de Nationale 2**
- **Championnats de Ligues**
- **Meetings nationaux labellisés (qualificatifs pour les Juniors, Nationale 2 et Élite)**
- **Meetings de Ligues labellisés (qualificatifs pour les Juniors)**
- **Compétitions inscrites aux calendriers LEN et FINA en bassin de 50m uniquement**

## QUALIFICATION NATATION COURSE

### LA WEBCONFRONT@TION

Le premier week-end de juillet, les ligues de France métropolitaine et d'Outre-Mer organisent leurs championnats régionaux Benjamins en mode webconfront@tion.

La webconfront@tion est un système permettant de compiler les résultats de plusieurs compétitions et d'en établir un classement général national.

Ainsi, à l'issue de tous ces championnats régionaux, lors de la semaine suivante, un « trait » sera tiré selon un classement pour chaque épreuve : tous les nageurs au-dessus de ce trait sont qualifiés pour les Championnats de France Benjamins de décembre.

Le temps de chaque trait devient le temps de référence pour une qualification aux Championnats de France Benjamins, et les nageurs non qualifiés ont du 1<sup>er</sup> au 26 novembre pour tenter de décrocher une qualification en réalisant les minimas de la grille (bassin de 25m et 50m).

## JURYS ET OFFICIELS

L'organisation des jurys de Natation Course de la FFN était structurée autour de 3 niveaux d'officiels (C, B, A). Les titres C, B et A restent valides subordonnés au recyclage.  
Désormais, les nouveaux titres sont Chronométrateur, Juge, starter, juge arbitre.

La nouvelle structuration repose sur 3 niveaux principaux définis selon les critères de connaissance du règlement et sur les types de compétences requises, tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

Niveau	Critère de connaissance du règlement FINA	Compétences requises
1	Réduite (niveau d'entrée)	Pas de compétence spécifique
2	Partielle : limitée au champ d'intervention de l'officiel	Capacité à identifier des fautes, proposer et formaliser une disqualification
3	Totale : garantir le respect du règlement FINA dans son ensemble, ainsi que des autres règlements spécifiques	Capacité à manager une équipe Capacité à décider d'une disqualification Capacité à traiter une réclamation Capacité à superviser le chronométrage.

Partant de cette segmentation, le système des « officiels Natation Course » est structuré comme suit :

Titre	Fonctions (au sens du règlement FINA)	Commentaires
Chronométrateur	Chronométrateur Juge à l'arrivée	
Juge	Chronométrateur Chronométrateur en chef Juge à l'arrivée et juge à l'arrivée en chef Juge de virages et juge de virages en chef Juge de nage	
Starter	Chronométrateur Juge à l'arrivée et juge à l'arrivée en chef Juge de virages et juge de virages en chef Juges de nage Starter	Une qualification optionnelle qui fait appel à des compétences spécifiques pour le départ (maîtrise de soi, technicité...)
Juge-Arbitre	Chronométrateur Juge à l'arrivée et juge à l'arrivée en chef Juge de virages et juge de virages en chef Juges de nage Starter Superviseur Juge-Arbitre	Il manage la compétition dans son ensemble. Il est le garant du respect du règlement. Il anime le jury, le gestionnaire de la compétition, le superviseur.
Fédéral	Chronométrateur Juge à l'arrivée et juge à l'arrivée en chef Juge de virages et juge de virages en chef Juges de nage Starter Juge-Arbitre Juge en immersion (formation continue) Jury de tête de compétition nationale	Ne concerne que les officiels titulaires du titre « Juge-arbitre »  Niveau d'accès aux jurys nationaux via le dispositif de formation continue (immersion) puis dans les jurys de tête des épreuves nationales.  Le niveau « Fédéral » n'est pas un titre, mais un label attribué pour une période limitée dans le temps

## Règlement général pour les jurys et officiels

L'organisation des jurys de Natation Course de la FFN était structurée autour de 3 niveaux d'officiels (C, B, A).

- Les titres C, B et A restent valides subordonnés au recyclage.
- Désormais, les nouveaux titres sont Chronométrateur, Juge, starter, juge arbitre (réforme de 2020)

### - Article 1: Délégué et gestion d'une compétition :

Un délégué sera désigné par le président du Comité Départemental de natation après proposition des Co-référents des officiels en coordination avec la commission sportive ainsi qu'une ou deux personnes, l'une sera chargée de la gestion du chronométrage et l'autre assurera le secrétariat et la remontée des résultats. Si une seule personne est nommée, celle-ci assurera les deux fonctions et la compétition sera impulsée par cette personne.

### - Article 2 : Le Jury de tête :

Le jury de tête sera convoqué par le président du Comité Départemental de natation après proposition des Co-référents des officiels.

Il se composera de deux personnes : un Juge Arbitre et un Starter. Ces officiels compteront pour leur club. Concernant le jury de tête, un calendrier semestriel sera proposé afin que chacun puisse se positionner en amont à l'aide d'un lien vers un tableur excel .

### Article 3 : Nombre d'Officiels à fournir suivant les compétitions :

Le nombre d'Officiels à fournir dépend du nombre de nageurs engagés pour la compétition avec un minimum à respecter.

-1 Officiel côté départ (1 contrôleur de virage départ/chrono) + 1 officiel contrôleur de virage côté virages par ligne, soit **2 officiels par ligne**.

Sinon 3 officiels (1 chrono et 1 contrôleur de virage départ) + 1 juge de virage côté virages.

- **1 juge d'arrivée** sinon le poste peut être assuré par le juge arbitre ou le starter

- **1 officiel** à la table d'appel

- **2 réservistes**

Ce qui représente à minima pour :

- les piscines 6 couloirs, de 14 à 18 officiels
- les piscines 4 couloirs, de 10 à 14 officiels

Cette organisation est préconisée à partir des Championnats Régionaux et doit s'appliquer en département avec quelques variantes qui sont à l'appréciation du Juge Arbitre ou du Président du comité qui pourra après consultation de la commission sportive et des Co référents décider si par cas le nombre d'officiel est insuffisant de modifier la compétition en réduisant le nombre de ligne et en tenant compte aussi des horaires des piscines ou annulera la compétition. En cas d'annulation de la compétition, celle-ci ne pourra pas être programmée à nouveau.

Il convient que les clubs fournissent :

- 3 officiels de 1 à 5 nageurs
- 1 officiel supplémentaire par tranche de 5 nageurs
- 2 Officiels par équipe pour les Interclubs TC
- 2 Officiels par équipe pour les Interclubs Avenirs / Benjamins. En cas de Jury incomplet, les clubs du département compléteront pour que la compétition puisse se dérouler.

## RECAPITULATIF POUR LES COMPETITIONS DEPARTEMENTALES

	<b>Bassin 6 couloirs</b>	<b>Bassin 8 couloirs</b>
2 officiels par ligne	12 officiels	16 officiels
Juge Virage-Virage (½)	3 officiels	4 officiels
Total :	<b>15 officiels</b>	<b>20 officiels</b>
	+ Jury de tête (JA et Starter)	+ Jury de tête (JA et Starter)
Club recevant	7 officiels	9 officiels
Autre club	4 officiels	6 officiels (5 ou 6)
Autre club	4 officiels	6 officiels (6 ou 5)

Pour les clubs qui ont moins de 80 licenciés, il peut être compliqué de respecter ce contingent. Le référent des officiels analysera lors de chaque compétition avec discernement l'apport d'officiel. Un club plus important qui ferait l'impasse sur une compétition pourrait être pénalisé s'il ne met pas à disposition des officiels à cette compétition si celle-ci devait être annulée. Cette règle s'applique aussi aux clubs de moins de 80 licenciés. Club organisateur complètera les officiels manquants avec au minimum 3 officiels.

### Article 4 : Engagement des officiels

Les clubs devront engager leurs officiels en même temps que les nageurs sur Extranat avant le mercredi précédant la compétition. Les clubs devront informer au préalable le lundi précédent la compétition la référente des officiels par mail à l'adresse mail : [officielcd47@gmail.com](mailto:officielcd47@gmail.com) , copie à l'adresse [comitenatationlg@gmail.com](mailto:comitenatationlg@gmail.com)

Pour les invitations des officiels à participer à des compétitions en Lot et Garonne, les convocations seront adressées par messagerie [officielcd47@gmail.com](mailto:officielcd47@gmail.com).

### Article 5 : Echange d'officiel

Possibilité d'échanger un officiel par un autre au sein d'un même club en cas d'impossibilité pour un officiel de venir ou qui ne pourrait participer qu'une demi-journée sur une compétition d'une journée. Le niveau de l'officiel devra être à minima le même.

Un officiel d'un club ne peut pas remplacer un officiel d'un autre club.

Les officiels engagés par les clubs doivent être présent sur la totalité des réunions d'une compétition même si le club n'engage pas de nageur sur une ou plusieurs réunions à l'exception d'une. En cas d'impossibilité d'être présent sur la totalité de la compétition, il y a possibilité d'échanger un officiel par un autre (article ci-dessus)

### Article 6 : Unicité vestimentaire et code de bonne conduite.

Pour respecter une unicité vestimentaire, la tenue blanche, pour les officiels, est de rigueur y compris pour les officiels qui passent leur examen.

Les portables, écouteurs, etc. sont interdits pendant la compétition sauf dérogation accordée par le Juge Arbitre de la compétition pour des raisons particulières (raisons familiales, astreintes, etc.).

### Article 7 : Jury incomplet.

Si par cas avec les règles énoncées ci-dessus il manquait des officiels, la compétition serait annulée.

Si nous devons faire appel à un jury de tête extérieur à notre département, une participation financière de 50€ sera demandé par club et par réunion, le comité prenant à sa charge le complément.

## Article 8 : Pénalité

Une amende de 50€ par officiel manquant par réunion sera facturée au club ne respectant pas ces règles. Les clubs pourront être « défaillants » qu'une seule fois, au-delà, la pénalité sera appliquée, 50 € par réunion (1 Officiel non fourni = pénalité).

En échange le comité s'engage à informer les clubs en retour des inscriptions s'il est possible de diminuer le nombre si par cas des clubs fournissent trop d'officiel.

## Article 10 : Obligation du club support à une compétition

Les clubs supports ont à leur charge lors d'une compétition du café/thé/jus de fruit, gâteaux au début de chaque réunion ainsi que durant la compétition.

## Examens et recyclage:

Application de Circulaire du responsable régional ou départemental des officiels de Natation Course (mise à jour du 11 mai 2020, à effet au 1er septembre 2020)

- Examens : Inscriptions obligatoires auprès de la référente départementale des officiels à l'adresse officielcd47@gmail.com, copie à l'adresse comitenatationlg@gmail.com pour une bonne organisation.
- Recyclages : Un recyclage obligatoire aura lieu tous les deux ans. Un recyclage dit exceptionnel pourra être organisé à l'occasion des modifications du règlement. Il sera aussi obligatoire.

Le recyclage concerne :

- Les Juges Arbitres
- Les juges
- Les starters
- Les chronométreurs
- Les ex-Officiels B

Dans le cas où un officiel, quelle que soit la catégorie, aura assuré moins du quota demandé par saison, devra obligatoirement suivre un recyclage collectif ou personnel. Ce choix restera de l'appréciation du formateur régional ou départemental.

Dans le cas où cette dernière condition serait refusée par l'officiel concerné, celui-ci se verra retirer la validité de son titre pour la saison en cours.

- Une ou plusieurs dates pourront être proposées et seront communiquées aux clubs. Le club où se déroulera le recyclage mettra à disposition une salle.
- Le comité « jeune officiel » est reconduit et nous encourageons les clubs à engager un maximum de jeunes dans cette démarche dès 14 ans.

Un entraîneur ou un encadrant d'un club en charge des nageurs ne pourra pas être officiel et participer au jury pendant la compétition excepté les officiels du « collectif jeune Officiel »

- Un club ne pourra pas engager un officiel du « collectif jeune Officiel » seul représentant officiel du club. Il devra être accompagné.

Détermination du nombre d'officiel départemental conforme au document « ANNUEL REGLEMENTS 2024 » de la FFN

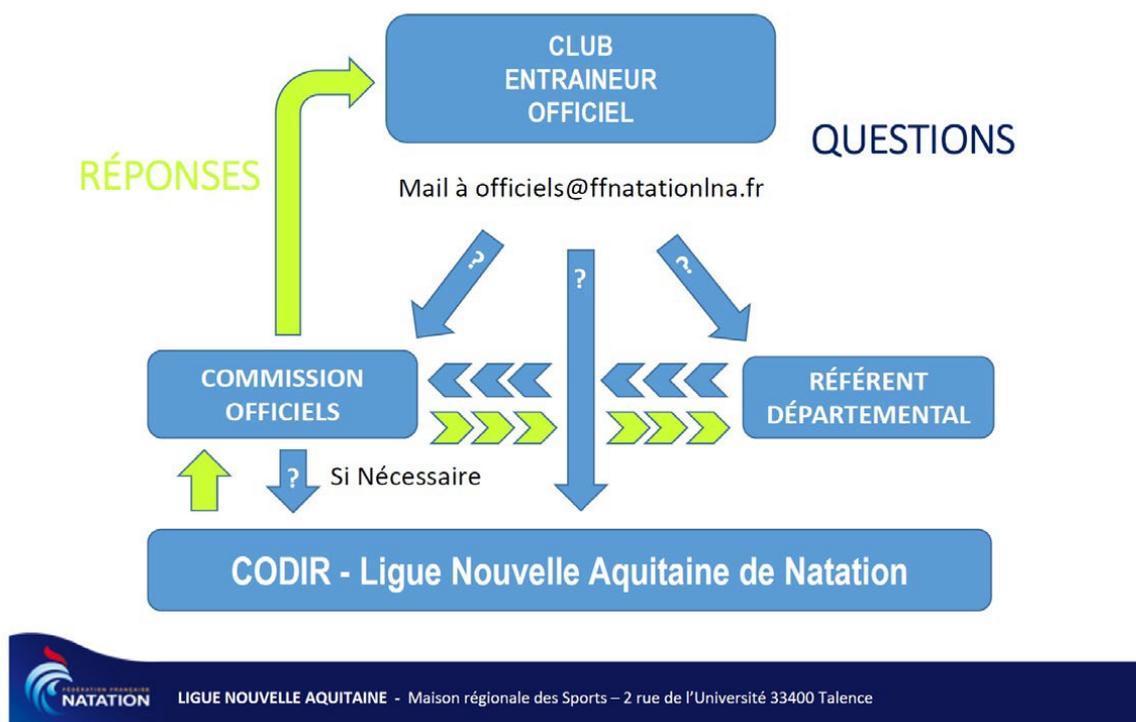
**TEXTES DE REFERENCE :**

Les officiels en activité doivent connaître les textes réglementaires qui régissent la discipline :

- Règlement World Aquatics de Natation Course dans sa dernière révision.
- OFFICIELS REGLEMENT DE LA NATATION COURSE d'après le manuel AQUA 2024 et de ses mises à jour.
- Les dispositions particulières prises par la FFN (Départs et chronométrages)
- Le règlement intérieur de la FFN publié chaque saison dans l'annuaire fédéral
- Le règlement sportif de la saison

**Informations de la commission des officiels de la Ligue Nouvelle Aquitaine**

Principe de fonctionnement de la commission des Officiels



## DROITS D'ENGAGEMENTS

Tous les engagements pour les compétitions départementales se font via l'interface Extranat **au plus tard le mercredi précédent la compétition à 23:59** que celle-ci ait lieu le samedi ou le dimanche.

ENGAGEMENTS Compétitions	
	2025
Compétitions des écoles de natation	2€50
Compétitions qualificatives	3€50
IC avenir et jeunes	20€
Championnats et critères départementaux	3€50
Relais championnats et critères départementaux	5€50
Championnats IC toutes catégories poules 47/24	50€

**Tous les engagements sont dûs à l'issue de la clôture des engagements et payables dans le mois qui suit la fin de la compétition – Passé ce délai, une majoration de 50% sera appliquée à la facture.**

## RAPPEL REGLEMENT GENERAL DES COMPETITIONS EN LOT ET GARONNE

**Aucun engagement ne se fera au bord du bassin**

➤ **Forfaits :**

Tous les forfaits devront être déclarés au secrétariat sur un imprimé prévu à cet effet au moins 45 minutes avant l'évacuation du bassin.

De même dans le cadre des compétitions comportant séries et finales, les clubs doivent déclarer les forfaits de leurs nageurs dans les temps impartis.

- Séries : pénalités si forfait non déclaré 45 minutes avant le début de la réunion.

- Finales : pénalités si forfait non déclaré au plus tard avant la fin de la dernière course des séries.

• **Tout forfait doit être déclaré 45 minutes** au plus tard avant le début des compétitions sur le formulaire FFN (Une feuille par nageur à charge des entraîneurs – disponible sur extranat pocket). Les engagements des nageurs forfaits ne seront pas remboursés. **Un certificat médical sera exigé le jour de la compétition ou dans les 48 heures qui suivent la compétition pour éviter la facturation des forfaits non déclarés. Les formulaires ne seront pas disponibles sur site et devront être fourni par les entraîneurs.**

### ➤ **Modification de la composition d'une équipe :**

Lors des compétitions par équipe toute modification d'équipe devra être déclarée au secrétariat au moins 30 minutes avant l'évacuation du bassin à l'aide d'un imprimé prévu à cet effet.

Composition des Relais :

Lors de compétitions comportant des relais, le club doit engager sa composition du ou de ses relais sur Extranat.

Les modifications sont permises au secrétariat de la compétition au moins 30 minutes avant l'évacuation du bassin à l'aide d'un imprimé prévu à cet effet. Attention, un relais non conforme entraîne une disqualification.

### **Chambre d'appel :**

Pour les séries et finales les nageurs doivent se rendre à la chambre d'appel 15mn avant l'horaire déterminé par les responsables de la compétition. Horaires consultables sur le programme de la réunion et sur le Live FFN. Aucun appel individuel ne sera fait. Une absence est considérée comme un forfait non déclaré.

### **Barrage :**

Deux sessions de barrage par réunion au milieu et en fin de réunion.

Les deux parties concernées se mettront d'accord pour choisir l'une des deux. Si un barragiste est absent à la chambre d'appel à l'heure convenue, il sera déclaré forfait, le concurrent présent sera alors qualifié ou réserviste selon la nature du barrage disputé.

### **Le relais « parrainage »**

a pour vocation principale de venir renforcer les liens de cohésion entre des nageurs issus d'un même club mais de catégories d'âges différentes.

De manière générale, les relais visent à renforcer l'esprit d'équipe car n'oublions pas que la natation est un sport individuel qui se pratique collectivement.

Au niveau international, on peut observer depuis quelques années l'apparition de relais mixtes très populaires auprès du grand public.

Concernant le relais « parrainage », l'idée est de travailler sur la parité Hommes/Femmes, mais aussi et surtout, de pouvoir intégrer des Avenirs (pas encore aguerris à la compétition) avec des Benjamins et des Juniors/Séniors plus expérimentés à la pratique compétitive. Cela permettra aux Avenirs de découvrir la compétition sous la tutelle de nageurs plus âgés et d'évoluer dans un environnement nettement moins anxiogène. Ce relais peut également créer et renforcer les liens entre des nageurs qui bien souvent s'entraînent dans des groupes différents et à des horaires différentes.

Dès-lors, la performance chronométrique est ici secondaire et ne doit pas venir entraver l'intégration des Avenirs ou Benjamins, mais bien de renforcer les liens et l'esprit d'équipe entre tous les nageurs.

### **Composition du Relais Parrainage 6x50 NL mixtes**

- 1 Avenir Messieurs et 1 Avenir Dames
- 1 Benjamin Messieurs et 1 Benjamine Dames
- 1 Juniors/séniors Messieurs et 1 Juniors/séniors Dames

Les entraîneurs devront gérer manuellement les catégories d'âges.

Il est possible d'ajuster en fonction des nageurs présents ces relais au sein de chaque catégorie tout en gardant cette cohérence de mixité et en incluant hors catégories des nageurs handisports, sports adaptés et maîtres qui sont toujours les bienvenues sur nos compétitions.

L'objectif est que tous les nageurs y participent. Pour les clubs qui ont moins de 6 nageurs, un regroupement pourra être fait en bord de bassin pour compléter ou créer un nouveau relais.

**L'ordre de passage des nageurs sera le suivant : Avenir dames, avenir messieurs, benjamin dame, benjamin messieurs, juniors dames, juniors messieurs.**

### Clubs support à l'organisation :

Le club organisateur d'une compétition devra prévoir la présence de 2 personnes pour entrer les résultats sur l'ordinateur du Comité Départemental ou de leur club et au minimum une personne pour le ramassage des fiches si le chronométrage semi-automatique n'est pas déployé. Ils assisteront le responsable de la gestion du chronométrage pendant la compétition.

Les clubs devront prévoir quatre personnes pour aider au transfert du matériel de chronométrage dans la piscine, son installation et démontage jusqu'au retour aux véhicules. Une table et 3 chaises seront mises à disposition du chronométrage.

### Horaires et lieux des compétitions

Les horaires et les lieux des compétitions y compris les challenges avenir peuvent être changés par le comité Départemental de Natation dans un délai de 24 heures avant le début de la compétition.

Les horaires indiqués sur le calendrier et le règlement ne sont qu'indicatifs et dépendent du nombre de nageurs et du nombre d'engagements par nageur. Il en est de même pour la pause du déjeuner où nous devons respecter les horaires communiqués par les directeurs des piscines.

Il ne sera pas mis à disposition de salle pour les repas des nageurs du midi par le Comité Départemental de Natation à la suite de la demande de certaines collectivités de faire payer ces salles et aussi suite au fait que les salles ne sont pas toujours laissées propres.

**Les clubs supports n'ont donc pas l'obligation de réserver une salle.**

**Aucun repas ne pourra être pris dans l'enceinte des piscines, gradins, hall, etc. sous réserve de l'acceptation du club support avec sa collectivité.**

Le seul horaire qui fait foi le jour d'une compétition est celui du programme extrait d'extranat et qui sera transmis aux clubs par mail, au plus tard la veille au soir de la compétition et/ou au programme révisé après la période de déclaration des forfaits (cf live).

## CONTACTS COMITE DEPARTEMENTAL

Pour contacter les responsables du comité Départemental de Natation merci d'utiliser les adresses suivantes :

- o Contact : [comitenatationlg@gmail.com](mailto:comitenatationlg@gmail.com)
- o Présidente Catherine BOQUET : [comitenatationlg@gmail.com](mailto:comitenatationlg@gmail.com)
- o Secrétariat Vincent BLASCO : [secretariatcdn47@gmail.com](mailto:secretariatcdn47@gmail.com)
- o Trésorière Florence LANDAIS : [comptacdn47@gmail.com](mailto:comptacdn47@gmail.com)
- o Educateur Sportif départemental Rémi GUILLON : [comitenatationlg@gmail.com](mailto:comitenatationlg@gmail.com)
- o Chargé de communication Cyril LESPINE : [comitenatationlg@gmail.com](mailto:comitenatationlg@gmail.com)
- o Officiels Référente départementale Nathalie MALLIE : [officielcd47@gmail.com](mailto:officielcd47@gmail.com)
- o Sportif Rémi GUILLON : [comitenatationlg@gmail.com](mailto:comitenatationlg@gmail.com)
- o Médical : [comitenatationlg@gmail.com](mailto:comitenatationlg@gmail.com)

**Lors de chaque correspondance, merci de mettre systématiquement en copie l'adresse : [comitenatationlg@gmail.com](mailto:comitenatationlg@gmail.com)**

**En raison de la loi RGPD, il y a obligation d'utiliser les mails ci-dessus et non les adresses mails personnelles et de diffuser les informations auprès des clubs sur les adresses du club.**

ALBRET NATATION (Nérac) : [contact.albretnatation@gmail.com](mailto:contact.albretnatation@gmail.com)

CERCLE DES NAGEURS VILLENEUVOIS : [cnvilleneuveois@gmail.com](mailto:cnvilleneuveois@gmail.com)

MARMANDE NATATION : [marmande.natation@gmail.com](mailto:marmande.natation@gmail.com)

SPORTING UNION AGENAIS : [sua.natation@orange.fr](mailto:sua.natation@orange.fr)

TONNEINS NATATION : [tonneinsnatation@free.fr](mailto:tonneinsnatation@free.fr)

Comité départemental de natation de LOT-ET-GARONNE

Programme – Règlements 2025 Page 26 sur 37

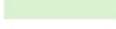


# CALENDRIER SPORTIF DEPARTEMENTAL 2024-2025

## Natation course

Les mises à jour de ce calendrier interviendront si besoin tout au long de la saison et seront consultables sur le site internet du comité Départemental sans modification obligatoire du présent règlement.

 <b>Calendrier Prévisionnel Compétitions 47</b> <b>2024-2025</b>			
Date	Compétition	Lieu	Programme
06-oct-24	JOQUA 5 qualificative (web confrontation)	Nérac	Programme JOQUA
06-oct-24	Challenge Départemental Avenirs	Nérac	Programme Avenirs
17-nov-24	Championnats du Lot-et-Garonne	Marmande	Programme Complet
17-nov-24	Challenge Départemental Avenirs	Marmande	Programme Avenirs
24-nov-24	Championnat Interclubs - Poule 47/24	Marmande	Interclubs TC
du 31 /02 au 2 Février 2025	Meeting Paul Mandex	Agen	Site du SUA
16-mars	JOQUA 3 (web-confrontation)	Nérac	Programme JOQUA
30-mars-25	JOQUA 4 24/47 Avenirs/Benjamins	Villeneuve sur Lot	Trophée Nageur Complet 25m
11-mai-25	Interclub Demi Fond Mixte Open	Marmande	400NL/800NL/1500 4x 2004nage
24-mai-25	Trophée du Centenaire du Cercle des Nageurs Villeneuvois	Villeneuve sur Lot	Site CNV
25-mai-25	Interclubs Benjamins 24/33/47 (web-confrontation)	Bergerac	Ligue Régionale
22-juin-25	Championnats Lot et Garonne 50m	Agen	Programme JOQUA
05-oct-25	JOQUA 5 qualificative (web confrontation)	Nérac ?	Programme JOQUA
05-oct-25	Challenge Départemental Avenirs	Nérac ?	Programme Avenirs
16-nov-25	Championnats du Lot-et-Garonne	?	Programme Complet
16-nov-25	Challenge Départemental Avenirs	?	Programme Avenirs
23-nov-25	Championnat Interclubs - Poule 47/24	Marmande ?	Interclubs TC

	Meeting Club
	Compétitions Régionales
	Compétitions Bi-départementales
	Compétitions départementales

# PROGRAMME DEPARTEMENTAL NATATION COURSE 2024-25

**JOQUA 1 47/24**  
**19 Janvier 2025 à Bergerac**

Réunion 1	Réunion 2
<b>OP : 8h30/9h30</b>	<b>OP : 13h30/14h30</b>
200 4nages Séries Dames, Messieurs	50 NL Finales Benjamins Dames, Messieurs
100 Dos Séries Dames, Messieurs	50 NL Finales TT Catégorie Dames, Messieurs
50 Papillon Séries Dames, Messieurs	200 Brasse Séries Dames, Messieurs
400 NL Séries Dames, Messieurs	800 NL Séries Dames, Messieurs
100 Brasse Séries Dames, Messieurs	50 Papillon Finales Benjamin Dames, Messieurs
50 Dos Séries Dames, Messieurs	50 Papillon Finales TT Catégorie Dames, Messieurs
200 Papillon Séries Dames, Messieurs	100 NL Séries Dames, Messieurs
200 NL Séries Dames, Messieurs	200 Dos Séries Dames, Messieurs
50 Brasse Séries Dames, Messieurs	50 Brasse Finales Benjamins Dames, Messieurs
400 4nages Séries Dames, Messieurs	50 Brasse Finales TT Catégorie Dames, Messieurs
1500 NL Séries Dames, Messieurs	100 Papillon Séries Dames, Messieurs
50 NL Séries Dames, Messieurs	50 Dos Finales Benjamins, Dames Messieurs
	50 Dos Finales TT Catégorie Dames, Messieurs

**Meeting National Paul Mandex**  
**Du 1<sup>er</sup> au 2 Février 2025 à Agen**

**(CF programme Régional)**

**JOQUA 2 24/47 Demi-fond**  
**09 Février 2025 à Saint Astier**

**(Programme établi par le Comité de Dordogne)**

**JOQUA 3 (web confrontation)**  
**16 Mars 2025 à Nérac**

Réunion 1	Réunion 2
<b>OP : 8h30/9h30</b>	<b>OP : 13h30/14h30</b>
	4x 50 NL Dames
	4x 50 NL Messieurs
200 4nages Dames	100 NL Dames
200 4nages Messieurs	100 NL Messieurs
100 Dos Dames	100 Brasse Dames
100 Dos Messieurs	100 Brasse Messieurs
400 NL Dames	50 Papillon Dames
400 NL Messieurs	50 Papillon Messieurs
50 Brasse Dames	200 Brasse Dames
50 Brasse Messieurs	200 Brasse Messieurs
200 Papillon Dames	800 NL Dames
200 Papillon Messieurs	800 NL Messieurs
50 NL Dames	50 Dos Dames
50 NL Messieurs	50 Dos Messieurs
400 4nages Dames	100 Papillon Dames
400 4nages Messieurs	100 Papillon Messieurs
1500 NL Dames	200 Dos Dames
1500 NL Messieurs	200 Dos Messieurs
	200 NL Dames
	200 NL Messieurs

**JOQUA 4 Championnat du Nageur Complet Avenir/Benjamins**  
**Regroupement 47/24**  
**30 Mars 2025 à Villeneuve sur Lot**

**Trophée 4 Nages Avenir :**

10 ans et moins : 25 Pap/25 Dos/25 Brasse/25NL

11 ans : 50 Pap/50 Dos/50 Brasse/50 NL

**Trophée Avenir Nageur Complet :**

10 ans et moins : 25 Pap/25 Dos/ 25 Brasse/ 200 NL

11 ans : 50 Pap/ 50 Dos/ 50 Brasse/ 100 4nages/400 NL

**Trophée Benjamin (Hors règlement FFN)**

12/13 ans : 400 NL/100 4nages/50 pap/50 Dos/50 Brasse/50 NL

<b>Réunion 1</b>
<b>OP : 13h00/14h00</b>
50 Papillon Benjamins/Avenir Dames, Messieurs
25 Brasse Avenir Dames, Messieurs
400 NL Benjamins Dames, Messieurs
25 Papillon Avenir, Dames, Messieurs
50 NL Benjamins Avenir, Dames, Messieurs
25 Dos Avenir Dames, Messieurs
50 Dos Benjamins/Avenir, Dames, Messieurs
25 NL Avenir Dames, Messieurs
50 Brasse Benjamins/Avenir Dames, Messieurs
200 NL Benjamins/Avenir, Dames, Messieurs
100 4nages Benjamins Avenir Dames, Messieurs

**Interclub Demi-Fond Mixte Open  
11 Mai 2025 à Marmande**

Réunion 1	Réunion 2
<b>OP : 8h30/9h30</b>	<b>OP : 13h30/14h30</b>
800 NL Dames	400 NL Dames, Messieurs
1500 NL Messieurs	4x 200 4nage Mixte (un 2004nages/nageur)

**Championnat Interclub Benjamins (24/47/33)  
25 Mai 2025 à Bergerac**

**(CF Programme National)**

Meeting du centenaire du Cercle des Nageurs Villeneuvois  
24 Mai 2025 à Villeneuve sur Lot



**MEETING 100 ANS**  
**DE VILLENEUVE-SUR-LOT**  
**Cercle des nageurs villeneuvois**

**KING & QUEEN**  
**SKIN RACE**  
**"CASH PRICE"**

Samedi  
**24 MAI**

LOT-ET-GARONNE  
Le Département Cas du Sud-Ouest

Centre Aquatique de Malbent  
Rue André Grousset, 47300 P



**MEETING 100 ANS**  
**DE VILLENEUVE-SUR-LOT**  
**Cercle des nageurs villeneuvois**

**PROGRAMME**

1ère Réunion : O.P 8h00/ D.C 9h00		2ème Réunion : O.P 13h15/ D.C 14h15	
4*50 NL	F + G	6*100 4N	F + G
50 PAP	F + G	Ballet Synchro	
100 BR	F + G	200 4N	F + G
50 NL	F + G	100 NL	F + G
400 NL	F + G	50 BR	F + G
100 DOS	F + G	100 PAP	F + G
4*50 4N	F + G	50 DOS	F + G
*cérémonie protocolaire	Toute catégorie	Relais école de natation	
Fin de réunion		Finale B et A 50 BR	F + G
		Finale B 50 PAP	F + G
		Skim Race 50 PAP	F + G
		Finale B et A 50 DOS	F + G
		Finale B 50 NL	F + G
		King and Queen VSL	F + G
		*cérémonie protocolaire	Toute catégorie
		Fin de réunion	

**CATÉGORIES**  
Avenirs, Benjamins, Juniors, Seniors, Master. (Filles & Garçons)

**ENGAGEMENT**

- Via extranet
- 4,50€ par épreuve individuel
- 6,50€ par relais
- Date limite : 20 mai 2025, 23H59

**Contact :**  
cnvilleneuvois@gmail.com  
sportcnv@gmail.com

**Championnat du Lot et Garonne été 50m**  
**Web Confrontation**  
**22 Juin 2025 à Agen**

Réunion 1	Réunion 2
<b>OP : 8h30/9h30</b>	<b>OP : 8h30/9h30</b>
	4x 50 4nages Dames
	4x 50 4nages Messieurs
200 4nages Dames	100 NL Dames
200 4nages Messieurs	100 NL Messieurs
100 Dos Dames	100 Brasse Dames
100 Dos Messieurs	100 Brasse Messieurs
400 NL Dames	50 Papillon Dames
400 NL Messieurs	50 Papillon Messieurs
50 Brasse Dames	200 Brasse Dames
50 Brasse Messieurs	200 Brasse Messieurs
200 Papillon Dames	800 NL Dames
200 Papillon Messieurs	800 NL Messieurs
50 NL Dames	50 Dos Dames
50 NL Messieurs	50 Dos Messieurs
400 4nages Dames	100 Papillon Dames
400 4nages Messieurs	100 Papillon Messieurs
1500 NL Dames	200 Dos Dames
1500 NL Messieurs	200 Dos Messieurs
4x 50 NL Dames	200 NL Dames
4x 50 NL Messieurs	200 NL Messieurs

**Interclubs Toutes Catégories 24/47  
Novembre 2025 à Marmande ou Villeneuve sur Lot ?**

**(Cf Programme National)**

**Championnats du Lot et Garonne Automne (25m)  
Novembre 2025 à ?**

*Programme susceptible d'être modifié*

Réunion 1	Réunion 2
<b>OP : 8h30/9h30</b>	<b>OP : 8h30/9h30</b>
	4x 100 NL Dames
	4x 100 NL Messieurs
200 4nages Dames	200 NL Dames
200 4nages Messieurs	200 NL Messieurs
100 Dos Dames	100 Brasse Dames
100 Dos Messieurs	100 Brasse Messieurs
400 NL Dames	50 Papillon Dames
400 NL Messieurs	50 Papillon Messieurs
50 Brasse Dames	200 Brasse Dames
50 Brasse Messieurs	200 Brasse Messieurs
200 Papillon Dames	800 NL Dames
200 Papillon Messieurs	800 NL Messieurs
50 NL Dames	50 Dos Dames
50 NL Messieurs	50 Dos Messieurs
400 4nages Dames	100 Papillon Dames
400 4nages Messieurs	100 Papillon Messieurs
1500 NL Dames	200 Dos Dames
1500 NL Messieurs	200 Dos Messieurs
4x 100 4nages Dames	100 NL Dames
4x 100 4nages Messieurs	100 NL Messieurs

**Interclub Avenir (24/47/33)  
Décembre 2025 à ?(47) ou Bergerac**

**(Cf Programme Ligue )**



# NATATION MAITRES

## CALENDRIER COMPETITIONS MAÎTRES 2024-2025

DATES	COMPETITIONS	LIEUX	NIVEAU	BASSIN	ORGANISATEUR
vendredi 1 novembre 2024	Meeting Arc Atlantique	Bordeaux (Grand parc)	D	25m	CD33
samedi 30 novembre 2024	Meeting Arc Atlantique	Egletons (19)	D	25m	Les Rascasses de ventadour
dimanche 1 décembre 2024	Meeting Arc Atlantique	Mont de Marsan (40)	D	25m	Stade Montois
dimanche 15 décembre 2024	Meeting Arc Atlantique	Poitiers (86)	D	25m	ASP Poitiers
dimanche 19 janvier 2025	Championnats régionaux hiver	Bordeaux (Galin)	R	25m	Ligue Nouvelle-Aquitaine
25 et 26 janvier 2025	Championnats de France Relais	Toulouse, Angers, Grenoble, Caen, Nanterre	N	25m	
samedi 1 février 2025	Meeting Arc Atlantique	Parthenay (79)	D	25m	SN Parthenaisien
dimanche 9 février 2025	Championnats régionaux Interclubs	Bordeaux (Grand parc)/Poitiers (la Ganterie)	R	25m	Ligue Nouvelle-Aquitaine
06 au 09 mars 2025	Championnats de France N1 & N2 hiver	Le Mans	N	25m	
5 et 6 avril 2025	Championnats de France Interclubs	Cholet	N	25m	
lundi 21 avril 2025	Meeting Arc Atlantique	Bergerac (24)	D	25m	CN Bergerac
dimanche 13 avril 2025	Meeting Arc Atlantique	Rochefort (17)	D	25m	Rochefort NC
dimanche 4 mai 2025	Championnats régionaux été	Agen	R	50m	Ligue Nouvelle-Aquitaine
17 et 18 mai 2025	Championnats de France N2 été	Nîmes	N	50m	
samedi 24 mai 2025	Meeting Section Paloise	Pau (64)	D	50m	CD64
dimanche 8 juin 2025	Meeting Masters Langon	Langon (33)	D	25m	CD33
26 au 29 juin 2025	Championnats de France N1 été Open	Mulhouse	N	50m	

# NATATION EAU LIBRE

## CALENDRIER SPORTIF EAU LIBRE 2025

Mars		Juin		Juillet		Août		septembre		octobre	
1 J		1 D	COUPE DE FRANCE ISLE JOURDAIN (86)	1 M		1 V		1 L		1 M	
2 V		2 L		2 M		2 S		2 M		2 J	
3 S		3 M		3 J		3 D		3 M		3 V	
4 D		4 M		4 V		4 L		4 J		4 S	
5 L		5 J		5 S		5 M		5 V		5 D	« OSEZ ARCACHON » (33)
6 M		6 V		6 D		6 M		6 S		6 L	
7 M		7 S		7 L		7 J		7 D		7 M	
8 J		8 D		8 M		8 V		8 L		8 M	
9 V		9 L		9 M		9 S		9 M		9 J	
10 S		10 M		10 J		10 D		10 M		10 V	
11 D	COUPE LNA « OSEZ HOURTIN » (33)	11 M		11 V		11 L		11 J		11 S	
12 L		12 J		12 S		12 M		12 V		12 D	
13 M		13 V		13 D		13 M		13 S		13 L	
14 M		14 S		14 L		14 J		14 D	COUPE DE FRANCE LA JEMAYE (24)	14 M	
15 J		15 D		15 M		15 V		15 L		15 M	
16 V		16 L		16 M		16 S		16 M		16 J	
17 S		17 M		17 J		17 D		17 M		17 V	
18 D		18 M		18 V		18 L		18 J		18 S	
19 L		19 J		19 S	COUPE LNA BERGERAC (24)	19 M		19 V		19 D	
20 M		20 V		20 D		20 M		20 S	FINALE COUPE DE FRANCE DES REGIONS	20 L	
21 M		21 S		21 L		21 J		21 D	COUPE LNA « OSEZ BORDEAUX » (33)	21 M	
22 J		22 D		22 M		22 V		22 L		22 M	
23 V		23 L		23 M		23 S		23 M		23 J	
24 S		24 M		24 J		24 D		24 M		24 V	
25 D		25 M		25 V		25 L		25 J		25 S	
26 L		26 J		26 S		26 M		26 V		26 D	
27 M		27 V		27 D		27 M		27 S	COUPE LNA « OSEZ HOSTENS » (33)	27 L	
28 M		28 S	COUPE LNA « OSEZ LIBOURNE » (33)	28 L		28 J		28 D	CHAMPIONNAT LNA HOSTENS (33)	28 M	
29 J		29 D		29 M		29 V		29 L		29 M	
30 V		30 L		30 M		30 S		30 M		30 J	
31 S				31 J		31 D		30 M	COUPE DE FRANCE BRIVE (19)	31 V	
CIRCUIT DÉPARTEMENTAL		CHAMPIONNAT DE LIGUE		CHAMPIONNATS DE FRANCE		COUPE LNA		COUPE DE FRANCE		FINALE COUPE DE FRANCE	



MERCI A TOUS ET L'ENSEMBLE DES MEMBRES DU COMITÉ SOUHAITENT À L'ENSEMBLE DES NAGEURS ET NAGEUSES, CLUBS, OFFICIELS & BÉNÉVÔLES UNE SUPERBE SAISON SPORTIVE !

# LOT-ET-GARONNE

Le Département Cœur du Sud-Ouest

